

même temps, n'ont pas utilisé cet argument pour tenter de réduire "l'ingérence" du gouvernement américain, celui-ci leur ayant fait comprendre que si elles ne collaboraient pas volontairement à la poursuite des objectifs américains, il disposait d'autres moyens pour les amener à se soumettre. Les firmes ont donc coopéré mais ce nouveau programme n'a laissé aucun doute dans l'esprit des dirigeants des firmes multinationales: leurs opérations étrangères tombent bien sous le contrôle du gouvernement américain. Le Canada, on le sait, a obtenu une exemption de ces mesures en 1963, 1965 et 1968 non sans avoir cédé une partie de la marge de manoeuvre qui restait à sa disposition en matière de politique économique en échange de ces exemptions.¹ On se rappellera aussi que l'annonce des mesures Johnson du 1er janvier 1968 a failli forcer le gouvernement du Canada à dévaluer le dollar canadien parce que la balance des paiements, tout en étant fondamentalement saine, subissait durement le contrecoup de sorties considérables de fonds. En ce sens, on peut dire que le président Nixon a rendu un fier service au Canada en lui refusant une exemption des mesures du 15 août 1971.

De plus, les contrôles américains forçant les entreprises à emprunter sur les marchés financiers locaux ont entraîné des pressions sur les marchés de plusieurs pays européens. On a alors constaté que les politiques monétaires des pays les plus développés deviennent plus étroitement reliées les unes aux autres à cause de la présence des firmes plurinationales. L'imposition de contrôles sur les mouvements internationaux de capitaux influe sur les fonds générés, au niveau national, dans le pays importateur de capitaux. La firme plurinationale, avec ce programme américain, est devenue clairement et sans équivoque un instrument de politique économique étrangère.

1. Le Canada s'est rendu compte en particulier que chercher à maintenir simultanément un taux de change fixe et un niveau de réserves officielles également fixe (au sens d'un plafond à ne pas dépasser) posait certes des contraintes sérieuses du point de vue de la politique monétaire.